

Paris, le 15 juillet 2020

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation
21 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Objet : plan d'urgence pour les STAPS dont celui de l'Université de Limoges

Madame la Ministre,

La lettre ouverte du SNEP et SNESUP (FSU) du 17 avril 2019, que nous vous avons adressée et titrée « *les STAPS attendent des réponses. Le ministère doit tenir ses promesses* », vous demandait a minima un fléchage de 200 postes vers les STAPS chaque année sur 5 ans (nombre basé sur le chiffrage du groupe de travail ministériel STAPS) pour la rentrée 2019, en surplus des dotations aux universités. Or, dans votre réponse par courrier en date du 3 octobre 2019, vous nous informiez que seules les places supplémentaires ouvertes pour accueil en L1 et L2 en STAPS seraient financées. Mais nulle trace de postes, pourtant incontournables, ce qui ne règle pas la problématique majeure de « tension » en STAPS en lien avec les augmentations d'effectifs sur le niveau Licence, comme c'est le cas au STAPS de Limoges par ailleurs, et la mise en place dans certains STAPS de la « licence accès santé ».

D'une part le financement attribué est globalisé dans les dotations aux universités qui gèrent la ventilation, autonomie oblige, comme elles le peuvent suivant leurs contraintes budgétaires (cf. par exemple l'université de Limoges qui a du faire un plan de 17% d'économie de ses moyens il y a trois ans), d'autre part des moyens financiers ne peuvent remplacer des postes ouvrant à recrutement pérenne.

Aussi, nous réitérons notre demande d'un plan d'urgence pour les STAPS avec fléchage des postes.

Par ailleurs, nous soutenons officiellement l'équipe d'enseignants et la direction du STAPS de l'université de Limoges dans leur demande de procéder urgemment au remplacement de 3 postes vacants d'enseignant d'EPS via le rectorat et le recrutement en attente d'un enseignant chercheur. Ceci ne répond qu'au maintien des moyens existants car il faudrait en lien avec l'augmentation des effectifs étudiants (+ 125 soit environ 5 groupes) plus de moyens enseignants et enseignants chercheurs (au moins 5 postes) et de personnels BIATSS pour cette université avec son antenne de Brive (soulignons que le DEUST STAPS à Brive risque de ne pas ouvrir si un des postes n'est pas pourvu).

Face à l'impossibilité de faire leur travail correctement pour faire réussir tous leurs étudiants, cette équipe envisage de démissionner de ses fonctions administratives et n'ira pas au-delà de ses obligations réglementaires, ceci avec le soutien des étudiants, dans l'attente d'une réponse en postes venant de votre ministère et de celui de l'Education nationale. Au vu de la situation pour l'université de Limoges cette exigence est plus que légitime au regard de la dégradation constante des conditions de travail et de la qualité de la formation délivrées aux étudiants.

La situation de cette université comme pour d'autres est inextricable si le ministère de tutelle ne vient pas en soutien. L'enseignement supérieur ne pourra répondre à la nécessaire élévation du niveau de formation et de qualification des jeunes sans que les moyens nécessaires à cette ambition lui soient donnés. Une autonomie sans solidarité du ministère et un affichage politique sans moyens constituent inévitablement des impasses.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.



Pour le SNESup-FSU,
Anne Roger, co-secrétaire générale



Pour le SNEP-FSU,
Pascal Anger, secrétaire national
secteur enseignement supérieur